

OFFRE DE POSTE REEMPLACEMENT DE L'ANIMATEUR (TRICE) R.P.E.

Charlieu-Belmont Communauté diffuse **une offre de poste pour le remplacement temporaire de l'animatrice du Relais Petite Enfance intercommunal (RPE).**

Considérant la nécessité de garantir une continuité du service et la volonté d'analyser toutes les compétences pouvant se mettre au service de ce besoin, la procédure a été définie comme suit :

- le 22 mai 2026 diffusion de l'offre
- le 22 juin 2026 avant 12h retour des candidatures (CV et lettre de motivation) à l'attention de M. le Président
- entretiens avec les candidats le vendredi 26 juin après-midi.

La collectivité souhaite une prise de poste au 1^{er} juillet 2026.

La Communauté de Communes est dotée d'un Relais Petite Enfance intercommunal (RPE), avec 4 sites d'accueil sur le territoire, dont Le Cergne et Belmont qu'il s'agira plus particulièrement d'animer, en collaboration avec la responsable du RPE. L'agent anime, ainsi, un lieu d'informations et d'accompagnement au bénéfice des assistants maternels et des parents, dans le but de favoriser les échanges et développer le lien social. Il met en œuvre le projet du Relais selon les orientations de Charlieu Belmont Communauté, définies dans le cadre de la Convention Territoriale Globale 2026 – 2030 (CTG).

Ce poste, sous la responsabilité de la responsable du RPE, aura pour :

MISSIONS PRINCIPALES :

- ❖ Animer le Relais Petite Enfance

98 % Animer et gérer le Relais Petite Enfance

- Conseiller les familles dans leur choix en matière de mode de garde
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel des jeunes enfants
- Développer un lieu d'animation, d'échanges et de rencontres pour les assistants maternels, gardes à domicile et les enfants qu'ils gardent
- Exercer un rôle de médiation entre les parents et les assistants maternels
- Participer à l'élaboration du projet du relais et le faire vivre
- Participer à l'organisation d'un lieu ressource au service des parents, des assistants maternels, des candidats à l'agrément et autres professionnels de la Petite Enfance
- Analyser les effets et impacts des actions du relais au regard des objectifs fixés
- Créer et développer les relations avec un réseau de partenaires
- Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants afin d'offrir le meilleur service aux parents
- Assurer les permanences et la promotion du RPE
- Participer à la mise en œuvre de la CTG
- Participer à la gestion du Guichet Unique

2% Formations :

- Participation à des formations dans le but d'améliorer les compétences de l'agent et la qualité du service.

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances et formation :

- Formation BAC + 2 minimum dans la filière sociale, médico-sociale ou animation.
- Catégorie A – B

Savoir-faire et technicité :

- Connaissance en matière de politique petite enfance
- Connaissance de la législation concernant l'accueil individuel
- Techniques de projets et d'animation.
- Gestion des conflits

Savoir-être :

- Qualité d'animation et de travail en équipe.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Esprit d'initiative
- Qualité d'écoute et d'autonomie
- Confidentialité, discrétion et sens du service public.

Conditions matérielles d'exercice :

- Résidence administrative à Charlieu
- Permis B exigé
- Utilisation possible d'un véhicule de service
- Poste informatique
- Réunions possibles en soirée

Rémunération : référence grille statutaire + RIFSEEP + CNAS si contrat de plus de 6 mois + titres restaurant à 6 mois.

Contrat : 3 mois pour commencer renouvelable en fonction de l'absence de l'agent.

Temps de travail : 17h30 à 35 h à définir

**Candidature à adresser à M. le Président de Charlieu
Belmont Communauté avant le 22 juin 2026 à 12h00
(BP63 9 place de la Bouverie 42 190 CHARLIEU) ou via
contact@charlieubelmont.com**

Renseignements : lydie.audet@charlieubelmont.com